



URBANISME ET CADRE DE VIE

PLUS BELLE AIGUES-MORTES



Chères Aigues-Mortaises, Chers Aigues-Mortais,

Vivre à Aigues-Mortes est un privilège que nous devons **protéger et sublimer**.

En ce début d'année, j'ai souhaité mettre en avant une thématique qui m'est chère : **l'aménagement de notre ville et son cadre de vie** qui façonnent notre quotidien.

Mon engagement pour 2026 tient en une promesse : **la protection de notre patrimoine et une urbanisation à taille humaine qui respecte l'équilibre de nos quartiers et notre qualité de vie**.

- La **révision** de notre **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) est un dossier majeur qui fera l'objet de toute notre attention et d'une large concertation.
- Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de notre Site Patrimonial Remarquable constitue un cadre essentiel pour **protéger et valoriser notre cité** :
 - J'engagerai une modification du PSMV, si cela s'avère nécessaire, afin qu'il devienne un **outil d'amélioration** et qu'il protège l'âme de notre cité.
 - J'apporterai un point de vigilance concernant les fiches immobilières, qui ne servent que **de documents de travail** pour orienter la mise en valeur de notre patrimoine, elles sont **sans valeur réglementaire et non opposables**.

Pour relever ensemble le défi de vivre dans une ville qui accueille sans abîmer, évolue sans perdre son âme, protège son environnement tout en restant vivante et dynamique, je vous invite à parcourir **notre vision pour rendre Plus belle Aigues-Mortes**.

Noémie ALBECQ-MEGIAS,
Plus Belle Aigues-Mortes

RÉUNIONS PUBLIQUES

SALLE L'OUSTAOU - 34, BOULEVARD DIDEROT

VENDREDI 13 FÉVRIER à 18h30
PRÉSENTATION DE LA LISTE

JEUDI 12 MARS à 18h30
PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Chaque rencontre se terminera par le verre de l'amitié afin d'échanger avec vous.



RÉVISONS ENSEMBLE LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU est le premier outil de protection de notre cadre de vie.

Dès le mois d'avril, nous construirons un projet collectif qui s'inscrira durablement dans le paysage d'Aigues-Mortes fondé sur :

- ♦ La lutte contre l'étalement urbain avec des constructions à taille humaine intégrées aux quartiers existants
- ♦ La création et l'aménagement de voies de circulation qui facilitent vos déplacements
- ♦ La valorisation des espaces naturels, agricoles et paysagers



REDÉPLOYONS LE SERVICE URBANISME DÉDIÉ À VOS PROJETS



- ♦ Apporter plus de proximité pour mieux accompagner vos initiatives
- ♦ Élargir les missions du service urbanisme dédiées aux projets urbains
- ♦ Travailler aux côtés des architectes, artisans, notaires et agences immobilières
- ♦ Collaborer avec les services de l'État et les autres collectivités pour aménager notre territoire



CRÉONS LA VILLE DE DEMAIN, ÉQUILIBRÉE ET DURABLE

- ♦ Proposer un projet à taille humaine pour le chemin d'Esparron en concertation avec les riverains
- ♦ Proposer dans le cadre d'un référendum la création d'un lotissement communal peu dense en périphérie du poumon vert du Mas d'Avon
- ♦ Mettre en œuvre un plan local de déplacement intégrant les modes doux et des accessibilités PMR, notamment au Pont Rouge, en créant une passerelle pour les piétons et les vélos
- ♦ Rendre à la ville plus d'espaces verts : Permis de végétaliser, végétalisation du cimetière



AMÉNAGEONS POUR MIEUX VIVRE LA VILLE



- ♦ Sécuriser et mettre en valeur les entrées de ville
- ♦ Requalifier les espaces publics notamment de l'Avenue Mistral et de la ZAC du Bosquet.
- ♦ Relancer la requalification de la route de Nîmes, pour une mise en sécurité des différents flux et améliorer l'accès aux entreprises
- ♦ Réhabiliter l'offre de stationnement (revêtement des sols et toilettes publiques) et créer un parking au niveau du giratoire « du sel »
- ♦ Créer une aire de covoiturage
- ♦ Soutenir auprès du département la création d'un mur anti-bruit le long de la D62
- ♦ Créer un espace intergénérationnel de détente et de jeux à l'emplacement des « petits bouts »
- ♦ Aménager les berges du canal avec un parcours de santé

